

3 4: 44
A N Autolui

H 884 / 101.

Monsieur l'abbé
je vous envoie par
un paquet le
livre que vous m'avez
demandé. Je vous
envoie aussi par
le même paquet
un livre que vous
m'avez demandé.
Je vous prie de
m'en faire part.
Je vous prie de
m'en faire part.

Je vous prie de
m'en faire part.
Je vous prie de
m'en faire part.
Je vous prie de
m'en faire part.
Je vous prie de
m'en faire part.

Italia

Montecasiano li 8. Settembre 1899.

Provincia di Macerata (Marche)

Pregiatissimi Signori.



Il sottoscritto sino dal Luglio del
corso con lettera, si diresse in Genova al Sig.
Caro Vittorio Cabello reggente il Consolato
generale del Belgio.

In essa lettera gli annunciavo
come la Famiglia Antolini, sino da antichis-
sima data si trovava possedere due quadri
del Celebre Pittore Casandre Dijkster, e
che in vista dell'indetta Esposizione di An-
versa gliene proponeva l'acquisto.

Il primo di questi due quadri è
un ritratto di Cardinale di Centimetri 60 per 95,
raffigurante il Cardinale Giuseppe Crenato
Imperiali Genovese, e nel XVI. Secolo Cardinale
Legato al Ducato di Ferrara — e Segretario
di detto Sig. Cardinale, durante la lunga lega-
zione vi fu l'Abate Niccolò Antolini, il qua-
le per i suoi meriti di esimio jurisconsulto,
ebbe dall'Imperiali in dono questo ritratto
accompagnato alla Famiglia con una bella

Lettera nella quale si faceva menzione essere opera del valente Pittore Olandese. Questo documento non mi costa per quale vicenda andasse smarrito, posso però assicurare essere rimasta tra di' zionale in famiglia questa affermazione, avvalorata da tutti gl' intelligenti.

Il Secondo è un quadretto di Cent. 10. per 55. raffigurante due donne che si acconigliano i capelli innanzi a legna ardente. Questo è uno schizzo, o bozzetto pregiatissimo racchiuso in un'ugolarissima cornice intagliata a fogliami dorati alla roccò.

Se alle Signorie Loro Illustrissime piacerà fare l'acquisto di questi due bei quadri, la mia famiglia se ne disfarebbe, sempre però per un equo prezzo.

Il Distintissimo Sig. Cavaliere Vittorio Cabella con pregiatissima del 5 con? Vetterker mi incarica di diriggermi a cotesta Illustrissima Commissione del Museo Reale del Belgio a Bruxelles, e con questo credo di avere soddisfatto al suo, e mio desiderio.

Per le opportune trattative si potranno spedire le fotografie, ovvero le Signorie

Loro Illustrissime delegare persona incaricata come meglio lor piacerà.

In attesa delle decisioni delle Signorie Loro Illustrissime, ho il bene con ogni rispetto ed osservanza protestarmi

Delle Signorie Loro Illustrissime

Devot. Fido Servo.
Giuseppe Conte Antolini

En communication a
M. Van Die avec qui de
voulait bien la retourner
de sa traduction accompagné

Italie
Montecassiano le 8 Sept 1899
Province de Macerata (Marche)

Estimés Messieurs,

Le sousigné, par lettre du mois de juillet
dernier, s'est adressé à Gènes à M. le Chevalier Vittorio
Cabella, chancelier du Consulat général de Belgique.

Dans cette lettre, j'annonçais que la famille
Antolini, possédait depuis très longtemps
deux tableaux du célèbre peintre flamand
Van Dyck et dont je proposais l'acquisition.
L'un en vue de l'Exposition d'Anvers.

Le premier des deux tableaux est un
portrait de Cardinal de 0^m 80 x 0^m 95^c,
représentant le Cardinal Joseph Bonato
seigneur de Gènes du 16^e siècle et Légat du
Duché de Ferrare, qui fit don à son secrétaire
dudit Cardinal l'Abbé Nicolas Antolini
comme pour son grand mérite de jurisconsulte.
Le portrait était accompagné d'une belle
lettre faisant mention du célèbre peintre
flamand. Ce document a toujours été conservé
dans la famille et l'authenticité en est restée
traditionnelle.

Le second est un petit tableau de 0^m 40 x 0^m 55^c
représentant deux femmes se tenant leur tête
devant un feu ardent. C'est une œuvre, une
ébauche entourée d'un cadre singulièrement
sculpté en feuillage doré rococo.

Si vous désiriez faire l'acquisition de ces 2
œuvres ma famille s'en dessaisirait à un
prix équitable. Le Chev. Cabella par lettre du
5^e Septembre m'engage à m'adresser à votre Commissi-
on du Palais royal de Belgique à Bruxelles et je
vous satisfais à son désir ainsi qu'au mien.
Je pourrais vous en envoyer la photographie au-
jourd'hui votre Commission me délivre quelque personne
comme il vous plaira.

En attendant votre décision je reste

très dévoué
Joseph Ponte Antolini

Mont 6/8. 44

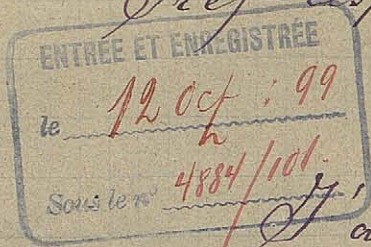
M. G. Cont. 7
Aut. Lian
Stab.

Le Vous à votre lettre de
8 Sept. & occupe pour or-
l'honneur de la fin
An a. aut. que le C.
D. examinerait V. l'at.
la reproduction phot.
m. l'imp. ^{de la 2. édition} par la ligni-
ley à la attention.

Veuillez donc
aller à la suite de votre pro-
vis, & si le m.
s'y oppose, pour la
livrer au Comman-
dant & pour l'imp. p. l'at.
S.

Montecassiano le 9. Octobre 1899.
Province - Macerata Marche
N^o. 4884/101.

Très-respectables Messieurs.



J'ai recue régulièrement la leur
très-estimable lettre de 5. courant et j'en
reconnaisant pour la bonté qu'ont eu
de prendre en considération mes deux ta-
bleaux.

Conjointement recevront les deux
reproductions photographiques du tableau
du cardinal Imperiali, lesquelles, pour n'y
être des photographes dans cette pays j'en ai
faites faire par un ami amateur.

Le portrait du cardinal Imperiali
très-beaux pour la peinture dans la re-
production perd très-beaucoup, je crois
que pour s'examiner soit très-suffisant.

Le croquis après est réussi très-bien.
Veuillez m'exprimer l'impression
qu'on recevront et les déterminations que
seront pour prendre en propos.

Agreez Messieurs les sentiments

De vna plus parfaite consideration

Très-Devoté
Joseph Antolini

Très-respectable
Commission des Musées Royaux de peinture
et de sculpture de Belgique

Bruxelles